

Délibération du Conseil municipal

Du 5 décembre 2025

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 077-217702570-20251205-79_2025-DE

Berger
Levraud

Date de convocation :
28/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq décembre, à 19 heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

En exercice : 27

Présents : 17

Votants : 21

Présents : M. Maxence GILLE - M. Daniel SEVILLANO - M. Romain SEVILLANO - Mme Nathalie COUILLARD - M. Laurent COURTIAT - M. Sébastien COSTARD - M. Nicolas LAVALLEE - Mme Christelle REMERE - M. Jacques TOUPRY - M. Georges BACCON - M. Jean-Paul BORIE - Mme Brigitte DA SILVA - Mme Sylvie FOUGERAY - Olivier GANDAR - Mme Auziria MENDES - Mme Cindy MOUSSI-LE GUILLOU - Mme Jeanine TURLURE.

Pouvoirs : Mme Catherine BEGUIN à M. Maxence GILLE - M. Pierre COURTIER à M. Daniel SEVILLANO - M. Cyril DEBOOSERE à Mme Nathalie COUILLARD - Mme Clarisse NOEL à M. Laurent COURTIAT

Absents excusés : Mme Karine ROUSSET - M. Jean-Michel LEMSEN

Absents : M. Fabrice DELARGILLIERE - Mme Ndeye DIA BRANDONE - Mme Mélanie GENTILS – Mme Rafea LAOUADI

M. Daniel SEVILLANO a été élu secrétaire de séance.

N° de délibération :

79-2025

Objet :

AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER LA CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES LYCEES DU CANTON DE DAMMARTIN-EN-GOËLE POUR L'ANNEE 2024-2025

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une convention financière du Syndicat Intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin-en-Goële.

En 2024-2025, 2 élèves domiciliés à Lizy-sur-Ourcq fréquentent les lycées Charles de Gaulles de Longperrier et Charlotte Delbo de Dammartin-en-Goële.

Le Conseil Syndical a fixé la participation communale à 140 € par enfant, soit un total de 280 € pour l'année 2024-2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière avec le Syndicat Intercommunal pour les lycées du canton de Dammartin-en-Goële.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 5 décembre 2025,

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Maxence GILLE



Le secrétaire de
séance,

M. Daniel SEVILLANO

